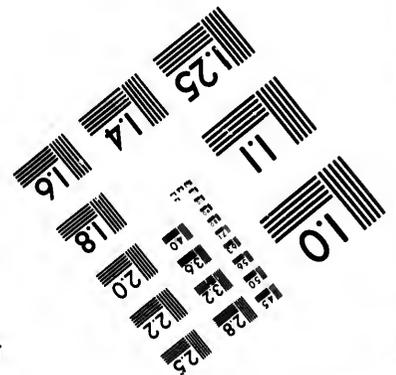
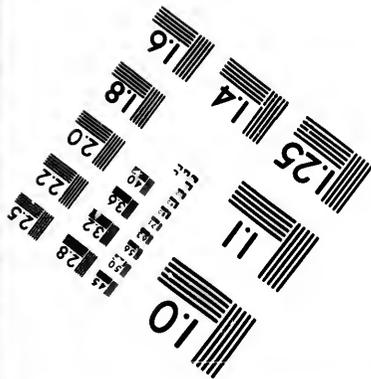
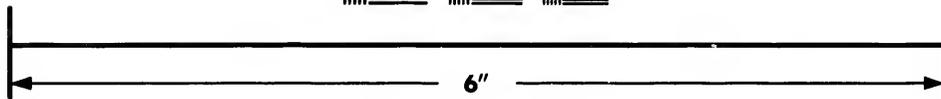
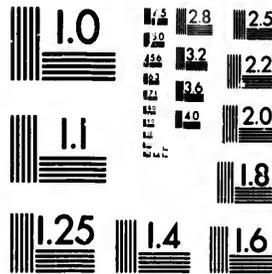


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

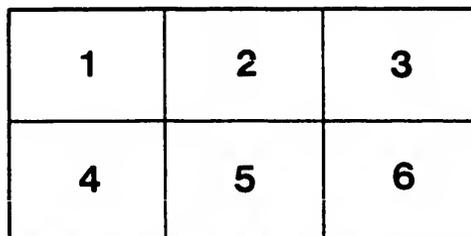
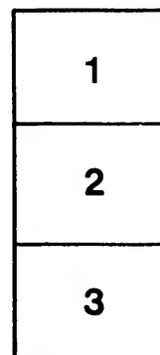
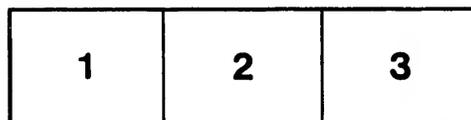
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

6 Août 1852

493

CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Hospice de St. Joseph, le 6 Août 1852.

MONSIEUR,

LA RETRAITE PASTORALE commencera, cette année, le 26 de ce mois, après la prière du soir, et se terminera le 3 Septembre matin. Le 26 Août, vers trois heures de l'après-midi, on tiendra, au Petit Séminaire de cette ville, le Bureau de la Caisse Ecclésiastique. Je donne aux gardiens, outre les pouvoirs de desservants, celui de biner le Dimanche.

Les Curés s'entendront ensemble, pour faire garder deux ou trois Curés par un même Vicaire, Religieux ou Prêtre de Séminaire ou Collège, afin de pouvoir assister en aussi grand nombre que possible à cette Retraite. Car elle remplacera le Synode qui ne peut avoir lieu à cause de l'incendie.

Le motif d'apaiser le ciel dans ce temps de calamité, et de préparer les voies aux Jubilé qui nous arrive, est plus que suffisant, pour nous animer tous d'un ardent désir de faire une bonne et sainte retraite.

Je fais concourir l'ouverture de la Retraite avec la tenue d'une assemblée générale de la Société de Tempérance, qui sera annoncée sur la *Minerve* du 9 Août, pour le 26 courant, pour que vous puissiez l'encourager de votre présence. Cette bienfaisante Société a besoin, dans un temps où ses ennemis l'attaquent de tous côtés, et avec fureur, de prouver au monde qu'elle est plus vivante qu'on ne le croit. Tel est le principal objet que l'on a en vue en lui faisant faire une démonstration solennelle qui puisse remonter le courage de ses membres, en leur donnant l'occasion de se voir et de s'entendre.

Pour cela, il faudrait que dans chaque paroisse, on tint une assemblée générale, dans laquelle on pourrait 1^o adopter les résolutions insérées dans la *Minerve* du 3 courant (No. 119); 2^o former un conseil de tempérance, d'après les règles dont on vous a envoyé copie l'hiver dernier. 3^o nommer des députés pour représenter la paroisse dans l'assemblée générale du 26, etc., etc., etc.

Dans cette assemblée il sera question d'aviser aux meilleurs moyens de maintenir une société qui seule peut assurer la prospérité de notre pays. On y discutera les amendemens à faire au *Bill* des licences, et l'on y travaillera surtout d'encourager les magasins et les maisons de pension, dans lesquelles on ne débite point de boissons enivrantes. Vous connaissez comme moi que si nos bons gens pouvaient s'exempter, surtout quand ils viennent à la ville, de se retirer dans des auberges, il n'y aurait pas tant à craindre pour leur persévérance.

Aussi faut-il, dans l'assemblée de paroisse, qui se tiendra avant l'assemblée de la ville, insister sur la 4^e résolution, proposée par Mr. Benoit, et faire comprendre aux gens que tous ceux qui aiment la tempérance "doivent s'engager à ne faire leurs affaires que chez les marchands qui ne vendront aucunes liqueurs enivrantes; et à ne s'héberger que dans des maisons qui leur seront recommandées comme des maisons de pension respectables, et dans lesquelles ils ne seront jamais exposés à manquer à leur tempérance, parce que l'on n'y vendra jamais aucunes boissons enivrantes."

Les Députés de chaque Paroisse devraient être munis du pouvoir de souscrire, au nom de leur Paroisse, à toutes les résolutions de l'assemblée générale. Ils devraient apporter la liste de tous les noms des membres de la Tempérance de leur Paroisse, pour qu'ils soient apposés au bas de la Requête à la Législature, pour demander des amendemens au *Bill* des auberges. Il faudrait qu'ils pussent présenter une liste des marchands et des maîtres d'Hôtel qui s'engagent à ne jamais vendre ni débiter aucune boisson enivrante. Je crois pouvoir assurer d'avance que la ville ne tirera pas, sous ce rapport, en arrière; et que l'on exhibera à l'assemblée une liste respectable de marchands et maîtres de Maisons de Pension, qui prendront courageusement l'engagement en question. Si les campagnes en font autant, on peut espérer que le point le plus difficile sera gagné. Alors, l'on viendra à la ville

494

sans danger ; parce qu'ici comme sur la route, on pourra se loger dans de bonnes maisons. Il serait à propos que les députés fûssent munis de documens certains, pour pouvoir prouver au besoin qu'il y a eu malversation chez certains officiers du gouvernement, qui ont refusé de faire leur devoir, par rapport au fonctionnement du *Bill* des Auberges. Le projet d'amendemens, qui se trouve sur le No. 122 de *La Minerve* devrait être examiné d'avance par vous et ceux qui pourraient offrir de bonnes suggestions, afin que les Députés fûssent en état d'exposer les besoins de leur localité.

Je termine en vous demandant deux grâces. La première serait de dire à mon intention vingt messes, pour acquitter celles dont les rétributions étaient dans le dépôt de l'Evêché, qui a été consumé par les flammes. La seconde serait de ne pas vous loger à l'Hôtel, quand vous venez à la ville. Le Séminaire se fait un bonheur, comme vous savez, d'exercer l'hospitalité du pays ; et un petit bâtiment ajouté à l'hospice de St. Joseph me permettra d'offrir un certain nombre de places à ceux que leurs affaires retiendront auprès de moi. Croyez que je serais aussi sensible de vous voir aller à l'Hôtel, que vous le seriez vous-même, si un de vos confrères n'allait pas descendre au Presbytère, comme cela s'est toujours heureusement fait dans notre pays.

L'incendie m'a empêché de vous adresser une petite notice sur Mr. Morin, que nous avons perdu, pour ainsi dire, au milieu d'un tourbillon de flammes. Mais je la donnerai plus tard, parce que j'ai intention de vous faire connaître, autant que je le pourrai, le Clergé du Diocèse. En attendant nous prions pour ce cher confrère, comme aussi il priera pour nous.

Je suis bien cordialement,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

✠ IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

(Vraie Copie)


Chan. Secrétaire.

